

LE DEVOIR

VOL. C N° 50

LE LUNDI 9 MARS 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

Attractions hippiques: une relance sans chevaux

Le nouveau plan se résume à des écrans géants et au petit hippodrome de Trois-Rivières

KATHLEEN LÉVESQUE

Au Québec, les chevaux feront désormais la course presque exclusivement sur les écrans géants de la quinzaine de

bars identifiés comme hippo clubs. La nouvelle tentative de survie du gestionnaire des hippodromes, Attractions hippiques, passe en effet par la mort des hippodromes, sauf ce-

lui de Trois-Rivières, question de justifier le maintien du réseau des hippo clubs et les revenus du pari mutuel qu'ils génèrent. Le nouveau scénario d'Attractions hippiques et de son

propriétaire, le sénateur libéral Paul Massicotte, pour éviter la faillite, prévoit de se concentrer sur le réseau des hippo clubs, qui sont une source de revenus plus intéressante que les hippo-

dromes. Les chevaux des courses tenues outre frontières et diffusées sur écrans géants nécessitent très peu d'investissements. Ce choix permettrait même de contourner les

hommes de chevaux vraisemblablement devenus un obstacle commercial pour le sénateur Massicotte.

VOIR PAGE A 8: CHEVAUX

GM: les TCA font leur sacrifice

Gel des salaires jusqu'en 2012

MARCO BÉLAIR-CIRINO

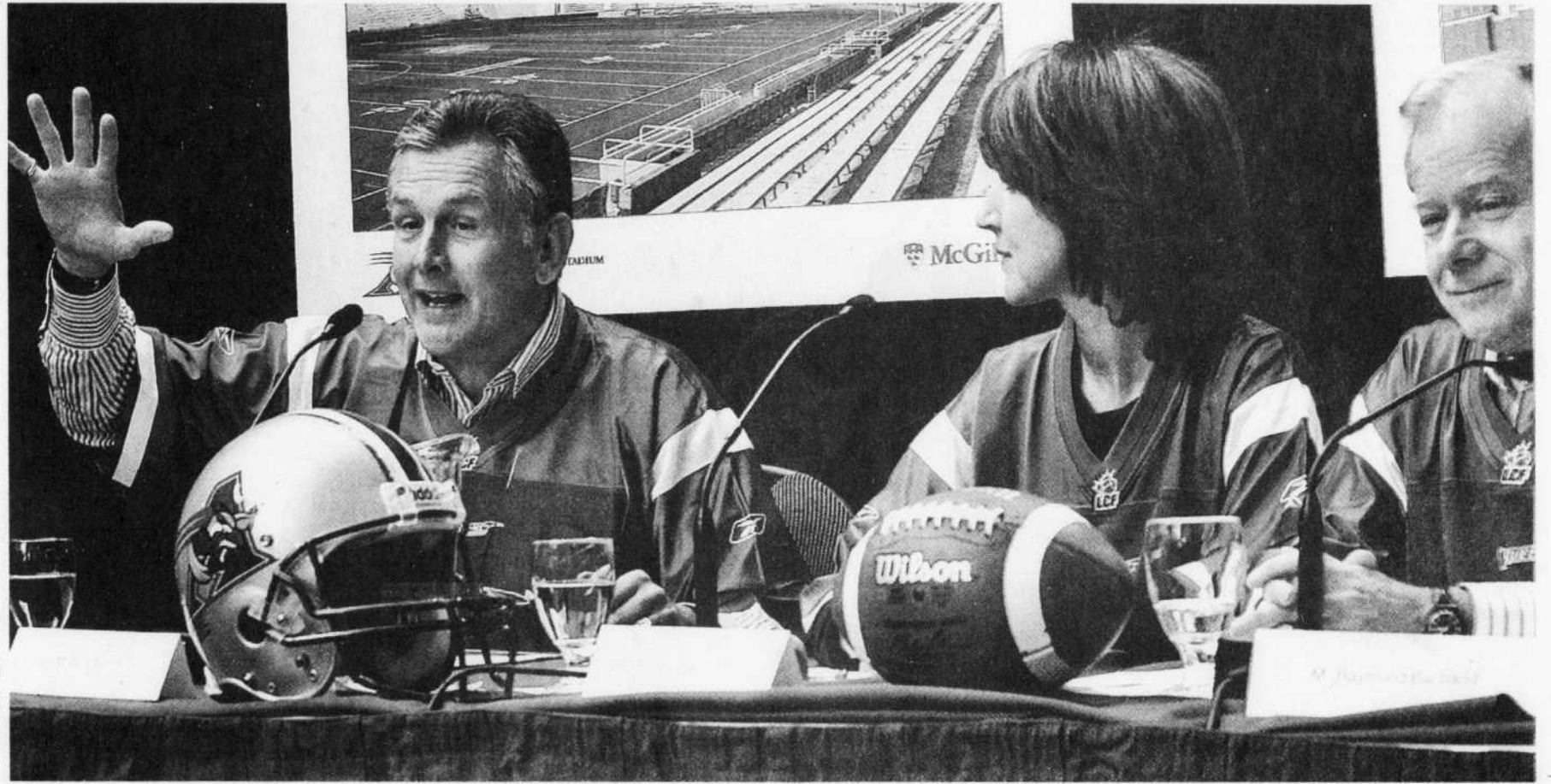
Le constructeur automobile General Motors (GM) et le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) ont conclu une entente de principe, a annoncé hier matin le président des TCA, Ken Lewenza.

Les deux parties se sont notamment entendues pour repousser à septembre 2012 la fin de l'application de la convention collective ratifiée l'an dernier, et à geler d'ici là les salaires et les prestations de retraite.

Plusieurs avantages sociaux ont volé en éclats. En plus de la réduction de quelque 40 heures de la paie de vacances entrée en vigueur au début de l'année, les congés payés seront réduits de 40 heures additionnelles par année. Des modifications importantes ont aussi été apportées à toute une gamme de garanties de soins de santé et d'avantages sociaux, notamment l'introduction de nouvelles quotes-parts mensuelles de 30 \$ pour les travailleurs actifs et les retraités de moins de 65 ans.

VOIR PAGE A 8: TCA

UN PLUS GRAND STADE POUR LES ALOUETTES



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

AUX CÔTÉS d'un Larry Smith souriant, les ministres Nathalie Normandeau et Raymond Bachand ont annoncé hier que le gouvernement du Québec versera quelque 19,3 millions de dollars pour l'agrandissement et la rénovation du nid des Alouettes, à Montréal, le stade Percival-Molson. Des travaux évalués à 29,3 millions de dollars. Les participations financières de la Ville de Montréal et du propriétaire du club des Alouettes, Bob Wetenhall, s'élèvent pour leur part à respectivement quatre et six millions. Quelque 5000 sièges supplémentaires seront notamment installés et 18 nouvelles loges corporatives seront aménagées. Nos informations en page B 4.

L'ENTREVUE

S.O.S. langues!

La Bretonne Rozenn Milin dirige un nouveau programme de sauvegarde du patrimoine linguistique en danger

Devant la menace de disparition qui pèse chaque jour davantage sur des milliers de langues parlées dans le monde, un ambitieux programme de sauvegarde a vu le jour. Pensé dans une logique de développement, il vise à créer une *Encyclopédie numérique des langues* et à alimenter une *Télévision des langues*.

FABIEN DEGLISE

L'hécatombe est annoncée. Des 6000 langues qui se parlent actuellement sur la planète, près de la moitié devraient être rayées définitivement de la surface du globe d'ici la fin du siècle en cours. Et ce, au rythme d'une disparition tous les 15 jours, estime l'UNESCO.

Cette mathématique de l'extinction des voix, Rozenn Milin, ex-directrice de TV-Breizh, en France, une station de télévision bretonne qui a mis la langue celtique à l'honneur pendant des années avant de sombrer lamentablement dans la rediffusion de séries américaines, la connaît très bien. Par



PROGRAMME SOROSORO

Rozenn Milin, maître d'œuvre du programme de sauvegarde du patrimoine linguistique mondial.

expérience — «Ma langue maternelle, le breton, est en train de disparaître», lance-t-elle — et depuis quelques mois par engagement: Mme Milin préside en effet aux destinées d'un tout nouveau programme de sauvegarde du patrimoine linguistique mondial, baptisé Sorosoro. Sa mission? Tracer les contours de toutes ces langues en danger de mort quelque part dans l'univers, et ce, en vue de constituer une vaste *Encyclopédie numérique des langues*.

Le travail de documentation doit également servir à alimenter une *Télévision des langues*,

dont la première mouture verra le jour au début de l'été sur Internet. Au programme: des films captés sur le terrain mettant en vedette des locuteurs de bengala et de mahongwe, deux langues bantoues du Gabon, et de tektitek et de kaqchikel, des langues incas du Guatemala. Pour commencer.

«C'est un travail titanesque, qui devrait me tenir occupée jusqu'à la retraite», lance en rigolant, à l'autre bout de fil, la maître d'œuvre de ce plan de sauvetage. *Le Devoir* l'a jointe la semaine dernière à Paris, où Sorosoro a posé ses pénates. «Mais c'est aussi un travail nécessaire pour conserver la mémoire des langues, ces réceptacles

VOIR PAGE A 8: LANGUES

Lawrence Cannon à la tête du PLQ?

Des rumeurs envoient aussi Jean Charest à Ottawa

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Depuis plusieurs jours, la colline parlementaire fédérale fourmille de rumeurs sur l'avenir politique du ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon. Plusieurs sources ont affirmé au *Devoir* que l'homme serait intéressé à faire le saut à Québec advenant le départ de Jean Charest.

Plusieurs observateurs politiques à Québec et à Ottawa soutiennent que Jean Charest, qui vient d'obtenir un mandat majoritaire et un très rare troisième mandat consécutif, n'a pas l'intention de se présenter aux prochaines élections québécoises.

Même si son départ n'est pas pour bientôt, certains chasseurs de tête politiques regardent du côté d'Ottawa pour lui trouver un éventuel remplaçant à la tête du Parti libéral du Québec.

Le nom du ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, revient dans toutes les conversations. Au cours des dernières semaines, il aurait d'ailleurs reçu un nombre anormalement élevé de ministres du gouvernement Charest dans son bureau à Ottawa.

Les coups de téléphone pour tisser des liens seraient également nombreux. «Plusieurs ministres et députés du PLQ qui ont

défilé à son bureau n'ont rien à voir avec sa fonction de ministre des Affaires étrangères, soutient une source bien branchée au sein du gouvernement Harper. Il ne faut pas oublier qu'il n'est plus le lieutenant de Harper au Québec, alors pourquoi autant de contacts?»

Lawrence Cannon a toujours été identifié à l'aile du PLQ au sein du mouvement conservateur au Québec. Il a été ministre sous le gouvernement Bourassa, et son fils, Philippe Cannon, est chef de cabinet de la ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre.

Lawrence Cannon était en déplacement à l'étranger dans les derniers jours, de sorte qu'il n'a pas été possible de lui parler. Mais à son bureau, on soutient que cette rumeur «n'a aucun fondement». «Le ministre des Affaires étrangères et député de Pontiac remplit le mandat que lui ont confié le premier ministre et ses

électeurs», a soutenu sa directrice des communications, Catherine Loubier. Une source affirme qu'il pourrait tout de même «placer des pions» en attendant une éventuelle course au leadership à Québec, puisqu'il est un «naturel» au PLQ. «Ce n'est rien pour le court terme, ça, c'est certain. Cannon n'est pas du genre

VOIR PAGE A 8: CANNON



ZOHRA BENSEMRA REUTERS

SOUDAN

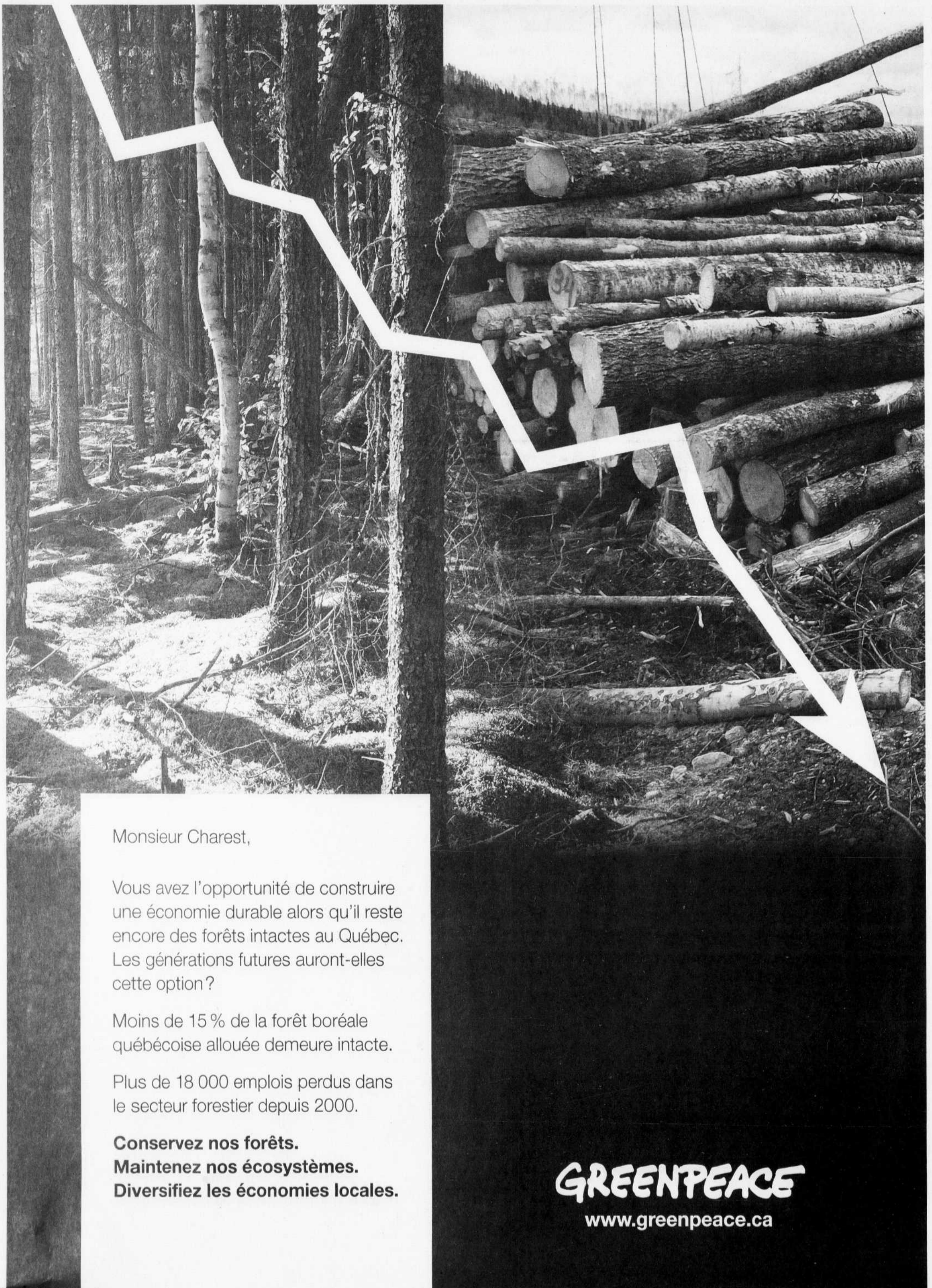
Le président Omar al-Béchir parade au Darfour et menace

À lire en page B 1

INDEX

Annances.....	B 6
Avis publics.....	B 2
Décès.....	B 6
Météo.....	B 5
Mots croisés.....	B 5
Sudoku.....	B 6
Télévision.....	B 7

M. Charest, allez-vous aussi liquider notre «capital» forêt?



Monsieur Charest,

Vous avez l'opportunité de construire une économie durable alors qu'il reste encore des forêts intactes au Québec. Les générations futures auront-elles cette option?

Moins de 15 % de la forêt boréale québécoise allouée demeure intacte.

Plus de 18 000 emplois perdus dans le secteur forestier depuis 2000.

**Conservez nos forêts.
Maintenez nos écosystèmes.
Diversifiez les économies locales.**

GREENPEACE

www.greenpeace.ca

ACTUALITÉS

La politique de l'indifférence



MANON CORNELLIER

L'affaire est tragique et infiniment triste. Elle concerne la mort, le 19 octobre 2007, d'une jeune femme du Nouveau-Brunswick qui, à 19 ans, a décidé de s'étrangler sous les yeux de ses gardiens de prison. Ces derniers, respectueux des ordres, ne sont pas intervenus.

Ashley Smith entre dans le labyrinthe carcéral à l'âge de 16 ans, pour avoir lancé des pommes à un postier. Difficile, colérique, souffrant de problèmes mentaux, elle explose à la face de ses gardiens, ralongeant à chaque fois son séjour derrière les barreaux. À 18 ans, elle est transférée dans une prison fédérale pour adultes et commence une errance de prison en prison, presque toujours confinée à une cellule d'isolement. C'est qu'elle n'est pas commode, Ashley. Elle rugit, se débat et effraie sans cesse ses gardiens en s'étrangeant avec tout ce qui lui tombe sous la main. La direction, lassée de remplir des rapports d'intervention, ordonne au personnel ne plus intervenir tant que la jeune femme respire.

La mort d'Ashley Smith aurait pu être évitée, affirme l'enquêteur correctionnel du Canada, Howard Sapers, dans son rapport rendu public la semaine dernière. Plus inquiétant, il affirme que cette mort s'inscrit à l'intérieur d'une «série troublante de décès en établissement [...] résultat de systèmes correctionnels et de santé mentale déficients dont les ressources sont sous-certaines». En février 2007, il avait déjà conclu que certains des 82 décès survenus entre 2001 et 2005 dans les prisons fédérales auraient pu être évités. Il évoquait la pénurie de personnel médical, la vétusté des infrastructures de santé, l'offre inadéquate de services pour les détenus incarcérés ailleurs que dans les centres de traitement, la coordination déficiente avec les autorités provinciales, et ainsi de suite.

Ce n'est que cette année, soit deux ans plus tard, que Services correctionnels Canada a répondu aux recommandations faites dans ce rapport. M. Sapers prend note des engagements du gouvernement, mais avoue s'inquiéter de l'absence d'échéancier, d'un partage imprécis des responsabilités et de la lenteur des progrès observés. Selon lui, des mesures immédiates doivent être prises. Autrement, «l'inaction perpétuera le destin inacceptable des personnes atteintes de maladie mentale qui sont incarcérées».

Le problème n'est pas marginal. Selon le rapport annuel 2007-08 de l'enquêteur, «les problèmes de santé mentale sont jusqu'à trois fois plus fréquents dans les établissements correctionnels que parmi la population canadienne en général. En plus, à leur admission dans le système correctionnel, 64 % d'un délinquant sur dix et plus d'une délinquante sur quatre présentent des problèmes de santé mentale, ce qui représente des augmentations respectives de 71 % et de 100 % par rapport aux chiffres de 1997».

Le rapport sur la mort d'Ashley Smith n'a pas fait beaucoup de vagues, illustration éloquent de peu de cas que la société fait de la maladie mentale et de ceux qui en souffrent, surtout lorsqu'ils ont le malheur de porter la terrible étiquette de criminels. Dans la presse francophone québécoise, il n'y a que Radio-Canada qui a accordé un peu de temps d'antenne au triste sort d'Ashley, le temps d'une nouvelle brève. À Ottawa, les libéraux et les néo-démocrates ont chacun réservé deux questions à cette affaire, mais ça s'est arrêté dès que le ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan, a promis d'agir. Personne n'est revenu à la charge pour demander des comptes sur les recommandations faites en 2007. Ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'à l'époque, pas un seul parlementaire n'avait cru bon de soulever la question. Pourquoi le faire aujourd'hui?

La rentabilité électorale en matière de justice se conjugue davantage avec répression que compassion. En entrevue au *Ottawa Citizen* la semaine dernière, le chef de police de la capitale fédérale, Vern White, déclarait que jusqu'à 80 % des interventions policières étaient en réaction à des problèmes sociaux et de santé mentale. Il déplorait que les politiciens préfèrent concentrer leur attention sur la lutte à la criminalité plutôt que sur ses causes.

Les conservateurs ne sont pas les seuls dans ce bateau. La semaine dernière, deux jours après la visite de la mère d'Ashley Smith à Ottawa, les libéraux affichaient leur volonté d'agir vite pour... alourdir les peines pour les crimes liés aux gangs de rue et au trafic de drogues.

Pour conclure, une petite parenthèse. Hier atterrissant dans ma boîte de courrier électronique le message du Parti libéral du Canada pour la Journée internationale des femmes. Le chef, Michael Ignatieff, y saluait de façon convenue les femmes qui ont ouvert la voie et continuent à le faire. Anita Neville, porte-parole libérale chargée de la condition féminine, lui emboîtait le pas en disant que «les femmes sont en général parmi les premières victimes d'un ralentissement économique. Nous devons nous assurer que les femmes et les jeunes filles dans le besoin puissent avoir l'opportunité d'atteindre leur plein potentiel, surtout après les efforts fournis par le gouvernement conservateur pour saper leurs chances». Faut-il rappeler que les libéraux ont appuyé le dernier budget conservateur, qui torpille de grands pans du régime d'équité salariale dans la fonction publique fédérale? Que sous prétexte de crise, ils ont laissé faire sans lever le petit doigt, sans exiger un seul amendement?

mcornellier@ledevoir.com

Appel de propositions lancé ce soir

Une coalition de médecins et de syndicats se mobilise contre le CHUM en PPP

L'Agence des Partenariats public-privé réplique en s'appuyant sur une étude... qu'elle ne peut dévoiler

CLAIRANDRÉE CAUCHY

À un groupe Médecins québécois pour le régime public, qui dénonçait hier la construction du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) en PPP, alléguant que la formule serait plus onéreuse, l'Agence des Partenariats public-privé réplique en s'appuyant sur une étude qu'elle ne peut dévoiler.

Le Conseil d'administration du CHUM doit se prononcer ce soir sur l'appel de propositions pour le PPP du CHUM. Devant l'échec, les Médecins québécois pour le régime public ainsi que des représentants des centrales syndicales et de la Coalition solidarité-santé ont réitéré leur opposition au mode PPP et lancé un appel à une mobilisation plus large. Le regroupement soutient que le PPP est plus coûteux que le mode conventionnel, complique l'adaptation de l'hôpital aux nouvelles réalités de la médecine et manque de transparence.

Allant au devant des demandes, la porte-parole de l'Agence des PPP, Hugo Delaney, a contacté hier des journalistes pour donner le change. Il a démenti les allégations à l'effet que le mode PPP s'avère plus coûteux, sans toutefois pouvoir préciser l'ordre de grandeur des économies présu-

mées dans le mode PPP. «On n'a pas ce chiffre-là, il n'est pas public pour l'instant», a expliqué M. Delaney, notant que ces données seront disponibles seulement lorsque l'entente de partenariat sera signée avec le consortium privé.

«Avant de débiter un projet en PPP, on se dit combien cela coûterait en mode conventionnel, combien en PPP [...]. Ce dossier d'affaires reste confidentiel jusqu'à la signature de l'entente. Si on dévoilait ces études, on révélerait toute notre marge de manœuvre dans les négociations avec les partenaires privés», a justifié M. Delaney.

L'avantage du mode PPP réside selon la porte-parole de l'Agence dans le fait qu'un même groupe conçoit le projet, le réalise puis en assure l'entretien pendant 30 ans. Le consortium a donc tout intérêt à bien concevoir son projet, de façon à ce que l'entretien soit plus économique.

Les PPP et la crise financière

L'Agence reconnaît toutefois que la crise financière complique toutement du projet par le consortium privé. «C'est un défi. L'écart entre les coûts du financement du public et du privé s'est élargi au cours de la dernière année», a reconnu M. Delaney, sans toutefois pouvoir préciser l'écart entre le

coût du financement que le privé peut obtenir et celui accessible au gouvernement.

Pour Médecins québécois pour le régime public, le mode PPP risque non seulement d'être coûteux, mais aussi de rendre plus rigide la gestion de l'hôpital. «Chaque changement doit être négocié avec le partenaire privé, cela amène des coûts», note la porte-parole du groupe, la D^{re} Marie-Claude Goulet. Ce défaut s'appliquait peut-être aux premiers PPP britanniques, rétorque M. Delaney, mais ne devrait pas poser problème dans le cas du CHUM, puisque la direction pourra confier des travaux à d'autres soumissionnaires.

Le professeur Pierre J. Hamel, de l'INRS, souligne pour sa part la versatilité du PPP. «C'est comme un mariage: les fiançailles sont très longues, on met beaucoup de temps à discuter avec les gens avec qui on va s'associer, mais on ne sait pas avec qui on va dormir dans dix ans!», ironise-t-il, rappelant que la gestion de l'eau de la municipalité de Hamilton s'est retrouvée il y a quelques années dans les mains d'une filiale d'Enron. Impossible, ce sera prévu dans le contrat, réplique M. Delaney.

Le Devoir

HOMMAGE À CAMILLE LAURIN



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

À QUELQUES JOURS du dixième anniversaire du décès du père de la loi 101, Camille Laurin, l'édifice qui abrite le siège de l'Office québécois de la langue française a été rebaptisé, hier, en son honneur. «Personne ne peut ni ne doit ignorer la contribution de D^{re} Laurin, tant elle est fortement inscrite dans la trame de notre peuple. Son combat, aussi nécessaire que juste, a contribué à définir la langue française comme véritable fondement de la société québécoise», a affirmé la ministre de la Culture et responsable de l'application de la Charte de la langue française, Christine St-Pierre. La veuve de D^{re} Laurin, Francine Castonguay, Mme St-Pierre et une sœur de M. Laurin ont pris connaissance de la plaque de bronze qui sera apposée sur l'édifice ayant pignon à l'intersection des rues Sherbrooke et Saint-Urbain.

Rentrée sur fond de crise à Québec

Le budget sera présenté le 19 mars

Montréal — La ministre des Finances du Québec, Monique Jérôme-Forget, a annoncé hier qu'elle déposerait le prochain budget du gouvernement du Québec le jeudi 19 mars prochain. La lecture du Discours sur le budget 2009-2010 se tiendra à 16 heures, à l'Assemblée nationale.

Soulignons que c'est la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, Monique Gagnon-Tremblay, qui déposera le Budget des dépenses 2009-2010.

Par ailleurs, sa collègue des Finances, Mme Jérôme-Forget, a annoncé qu'elle avait complété le processus de consultations prébudgétaires, entamé le 14 janvier dernier. Celle-ci et son adjoint parlementaire, Emmanuel Dubourg, député de Viau, ont rencontré 50 entreprises, organismes, personnes et groupes provenant de divers milieux. Plus de 100 mémoires leur ont été envoyés et quelque 4500 citoyens ont participé à la consultation prébudgétaire en ligne.

D'après Mme Jérôme-Forget, la population québécoise demande à son gouvernement de soutenir les emplois, de venir en aide aux entreprises affectées par la crise, de favoriser la formation de la main-d'œuvre et d'investir massivement dans les infrastructures.

EN BREF

Marketing: la liste d'exclusion fonctionne

Toronto — Même si elle est souvent critiquée, la Liste nationale des numéros de télécommunication exclus, conçue pour stopper les appels de sollicitation importuns, est efficace, indique un sondage. Cependant, certains Canadiens disent recevoir davantage d'appels non sollicités depuis qu'ils se sont

inscrits sur la liste. Selon le sondage Harris-Décima, dont les résultats doivent être rendus publics aujourd'hui, 80 % des personnes inscrites ont dit avoir reçu moins d'appels depuis leur inscription. La liste d'exclusion du télémarketing est entrée en vigueur le 30 septembre. Le sondage révèle par contre que 13 % des répondants ont affirmé que le nombre d'appels de sollicitation reçus a atteint des niveaux sans précédent malgré leur inscription sur la liste. — *La Presse canadienne*

Un soldat canadien tué en Irak

MURRAY BREWSTER

Kandahar, Afghanistan — Les insurgés talibans ont frappé avec force, hier, alors qu'un soldat canadien a été tué et quatre autres blessés lors de l'explosion d'une bombe le long d'une route au nord de Kandahar, en Afghanistan. Cet incident est le deuxième du genre en une semaine.

L'attentat, qui a coûté la vie au cavalier Marc Diab, âgé de 22 ans, est survenu dans le district de Shah Wali Kot, une région montagneuse connue pour être un point de passage des combattants talibans.

Les troupes canadiennes ont subi ces pertes une journée après avoir lancé, avec des unités américaines, une audacieuse attaque aéroportée contre un présumé centre de commandement et de ravitaillement des talibans dans le secteur ouest de la province de Kandahar. Le véhicule blindé dans lequel se trouvait le soldat Diab a été touché par une explosion vers 13h15, heure locale, à proximité d'un poste avancé canadien, heure locale, le barrage Dahla.

Quant aux quatre soldats blessés, ils se trouvaient dans un état stable, hier. Ils seront tous évacués vers un hôpital militaire américain en Allemagne pour y recevoir des soins plus importants.

Marc Diab, basé à Petawawa, en Ontario, est le 112^e militaire canadien à périr en Afghanistan depuis 2002.

La Presse canadienne

ajouté, sans donner plus de détails. Il affirme toutefois que son gouvernement fera tout ce qui est nécessaire pour éviter que des compressions perturbent le quotidien des Québécois.

L'opposition

Même si le leader soutient que son gouvernement «n'a pas peur» et qu'il permettra au Québec de traverser la crise, l'opposition péquiste rétorque qu'il est déjà en pleine déroute. «Le mode de gestion que nous a proposé le Parti libéral est en faillite», a déclaré la leader adjointe de l'opposition officielle, Agnès Maltais.

D'après elle, les fermetures d'usines, les coupes dans la péréquation versée par Ottawa, le déficit appréhendé et les pertes abyssales de 40 milliards de dollars à la Caisse de dépôt et placement sont autant de tuiles qui s'accumulent pour le gouvernement Charest. La députée de Taschereau, selon qui le mandat du gouvernement repose sur des messages formulés en campagne électorale, cite aussi le taux de décrochage scolaire toujours à la hausse et l'abandon d'objectifs de réduction des temps d'attente dans les salles d'urgence.

La Presse canadienne

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS

Journée internationale des femmes

Des groupes de femmes font part de leurs demandes à Québec en vue du budget

Alors que la Journée internationale des femmes était célébrée un peu partout dans le monde, un collectif regroupant des groupes de femmes et des organisations syndicales tenait hier une conférence de presse à Montréal pour s'assurer que les femmes ne soient pas les grandes oubliées du budget du gouvernement Charest, jeudi de la semaine prochaine.

MARIE VASTEL

Montréal — Fidèle à la tradition, le Collectif 8 mars a souligné la Journée internationale des femmes, hier, en présentant ses revendications au gouvernement de Jean Charest, profitant cette année du fait que la journée tombe à dix jours du dépôt du budget provincial, pour lui réitérer ses demandes.

Au moment où la crise économique est la préoccupation première du gouvernement, le Collectif, qui regroupe des groupes de femmes et des organisations syndicales québécoises, a envoyé une lettre à l'intention de M. Charest à la mi-février, lui rappelant ses demandes quant à la condition des femmes, qui pourrait régresser suite à la crise si le nécessaire n'est pas fait.

«Le budget du Québec, c'est certainement l'occasion de trouver des mesures importantes pour faire face à la crise. Mais dans toutes ces mesures, dans tout ce budget, est-ce qu'on tiendra compte des femmes?», a demandé la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Michèle Asselin, qui présidait la conférence

de presse du Collectif 8 mars.

Les signataires de la lettre n'ont toujours pas reçu de réponse, outre un appel vendredi du cabinet de la ministre de la Condition féminine, Christine St-Pierre, pour leur signaler que cela ne devrait pas tarder.

En conférence de presse, hier après-midi, pour annoncer la désignation d'un édifice au nom de D' Camille-Laurin, la ministre St-Pierre a confirmé que le Collectif recevrait sous peu une réponse. «La lettre doit suivre son cours, mais les revendications qu'elles [les groupes de femmes] font vont dans le sens des actions que l'on pose au gouvernement», a-t-elle indiqué.

«Ce n'est pas parce qu'elles n'ont pas reçu la réponse que la lettre n'est pas analysée. Toutes les demandes des groupes en préparation du budget sont analysées, et Mme Jérôme-Forget tient compte dans l'ensemble de toutes les demandes qu'elle reçoit», a souligné la ministre.

Les demandes

Le Collectif du 8 mars demande d'abord au gouvernement provincial de respecter son en-



Michèle Asselin, la présidente de la Fédération des femmes du Québec, présidait hier la conférence de presse du Collectif 8 mars à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

gagement à procéder à une analyse différenciée selon les sexes, qui évaluerait les effets distincts de toute politique, notamment le budget, sur les hommes et les femmes.

Saluant les investissements annoncés en infrastructures pour contrer la crise, les huit organisations réunies ont toutefois souligné qu'il s'agissait d'un secteur d'emploi majoritairement masculin. Le budget devrait donc proposer des mesures pour développer

des emplois stables et bien rémunérés pour les femmes également. Une formation professionnelle pourrait aussi permettre d'accroître leur nombre sur les chantiers québécois.

Par ailleurs, Mme Asselin a martelé que les services publics doivent être maintenus, puisque la demande n'ira qu'en s'accroissant en raison de la crise. «Il n'y a pas qu'une seule stratégie pour faire face à la crise. Et ce n'est surtout pas de réduire les services à la

population, que ce soit en santé, en éducation ou même au niveau communautaire», a-t-elle affirmé.

Même son de cloche donc du côté du système de santé et des services sociaux, pour lequel le gouvernement doit s'assurer d'offrir des soins de santé publics, gratuits et de qualité. Le Collectif demande également que les conditions de travail des employés, dont 80 % sont des femmes dans le domaine de la santé, soient améliorées.

En matière d'éducation, qui devrait être une priorité nationale selon le Collectif, le décrochage scolaire demeure au cœur des préoccupations. Même si les garçons sont durement touchés, les groupes demandent qu'une attention particulière soit portée aux besoins des jeunes filles, qui peuvent avoir des raisons particulières de quitter les bancs d'école.

La crise apportera également un besoin accru de travailleurs qualifiés, d'où la nécessité d'im-

planter des programmes spécifiques de formation professionnelle pour les jeunes, mais aussi pour les adultes.

Le Collectif a finalement réitéré sa demande de voir l'adoption d'une loi cadre sur la conciliation famille-travail.

«Depuis 2004, le gouvernement de Jean Charest nous promet une politique en matière de conciliation famille-travail. Il serait vraiment grand temps qu'on s'y applique», a déploré Mme Asselin.

Il pourrait s'agir de mesures comme l'augmentation du nombre de semaines de vacances, à trois plutôt que deux, une hausse du salaire minimum ou l'octroi de congés pour responsabilité parentale, afin de permettre aux femmes d'éviter de devoir prendre des congés sans solde, a pour sa part proposé la première vice-présidente de la Centrale des syndicats du Québec, Louise Chabot.

La Presse canadienne

Syndicalisation des éducatrices en milieu familial

La CSN veut bien discuter, mais...

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) veut bien discuter avec le gouvernement d'un nouveau statut pour les responsables des services de garde en milieu familial (RSF) et les ressources familiales en santé, mais il n'est pas question de rogner sur leurs droits fondamentaux.

Voilà le message lancé hier par la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau. Il y a près d'un mois, le gouvernement a invité les syndicats qui ont déposé des requêtes pour syndiquer les quelque 25 000 éducatrices en milieu familial et ressources intermédiaires (RI) en santé, qui travaillent le plus souvent à domicile, à discuter d'un nouveau projet de loi pour définir un nouveau statut, sorte de formule hybride entre la travailleuse autonome et la salariée.

«On veut bien faire l'exercice avec le gouvernement, mais nous ne sommes pas là pour marchander des droits fondamentaux. L'heure de la discrimination est terminée», a lancé la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

C'est que les lois 7 et 8, qui empêchaient leur syndicalisation et définissaient les RSF et RI comme des travailleuses autonomes,

ont été invalidées l'automne dernier en Cour supérieure. Le gouvernement, en pleine campagne électorale, avait décidé de ne pas porter le jugement en appel.

La CSN met aujourd'hui le gouvernement en garde contre la tentation de limiter à nouveau le droit d'association et de négociation de ces travailleuses par un nouveau projet de loi, qui contournerait le jugement de l'automne dernier. «C'est la moindre des choses que de permettre aux femmes qui permettent d'assurer la conciliation travail-famille au quotidien de vivre elles-mêmes avec des conditions de travail décentes, pas moyen-âgées», poursuit Mme Carbonneau.

La CSN a déposé une cinquantaine de requêtes en accréditation pour représenter ces travailleuses. La Centrale des syndicats du Québec a quant à elle déposé une centaine de requêtes, principalement pour des éducatrices en milieu familial.

La vice-présidente de la CSQ, Louise Chabot, abonde dans le même sens. «On va s'assurer que le droit à l'équité salariale, de s'associer et de négocier sont préservés, et que les travailleuses bénéficient de la protection sociale. Un statut mixte ne veut pas dire être privé de droit», fait valoir Mme Chabot.

Le Devoir

La Journée des femmes célébrée de diverses façons partout dans le monde

Paris — Dans la rue en Europe, à la télévision au Gabon ou menacées de mort dans des villages du Pakistan, les femmes ont célébré hier leur journée internationale de manière éparse et inégale, manifestant notamment pour l'égalité des droits et la fin des violences à leur endroit.

La plus importante manifestation a eu lieu en Pologne, où près de 6000 personnes réunies dans le centre de Varsovie ont dénoncé le non-respect des droits des femmes dans le pays, en particulier celui à l'avortement, contesté par la puissante Église catholique.

Plusieurs milliers de manifestants ont aussi défilé hier à Madrid pour l'égalité des sexes et des salaires et contre le machisme. La veille, ils avaient été plusieurs centaines à Paris.

«Les femmes ne doivent pas être les perdantes de la crise», a souligné à Berlin l'une des vice-présidentes du puissant syndicat allemand IG Metall, Helga Schwitzer, en déplorant

que «quand les emplois se font plus rares, les femmes sont souvent celles qui doivent partir en premier».

En Grèce, les transports publics d'Athènes et de Salonique étaient gratuits pour les femmes hier. Une maigre consolation pour les Grecques, dont le taux de chômage est deux fois plus élevé que celui des hommes.

En Italie, quelque 15 millions de brins de mimosa, traditionnel symbole de la Journée de la femme dans le pays, ont été distribués ou vendus hier, selon la principale fédération agricole du pays, la Coldiretti.

Le pape Benoît XVI a célébré la prière de l'angeles en espérant voir les femmes «toujours plus respectées et valorisées».

Quant au quotidien du Vatican, l'Osservatore Romano, il a célébré cette journée à sa façon en estimant que la machine à laver était l'un des objets qui a «le plus participé à l'émancipation des femmes occidentales au XX^e siècle».



VASILY FEDOSENKO REUTERS
Manifestation en faveur de l'éducation sexuelle à l'école, à Varsovie

En Asie

De rares mobilisations ont été organisées en Asie, où les femmes sont souvent victimes de mariages forcés et de violences, en particulier dans des pays comme l'Afghanistan, le Pakistan ou le Bangladesh.

Agence France-Presse

EN BREF

La Banque de Montréal profite du sauvetage d'AIG

New York — Le sauvetage par le gouvernement américain du géant de l'assurance American International Group (AIG) a profité à au moins deux douzaines d'institutions financières aux États-Unis et ailleurs dans le monde — incluant la Banque de Montréal — qui ont ensemble récolté quelque 50 millions \$US. Selon des informations publiées samedi par des médias américains, AIG — qui a déjà été le plus important assureur au monde — verse de l'argent à ces sociétés parce qu'il avait accepté de les protéger face aux pertes liées à la crise du crédit. Le Wall Street Journal, citant un document confidentiel et des personnes au fait du dossier, a indiqué que les bénéficiaires de l'argent d'AIG incluent le groupe Goldman Sachs ainsi que l'institution allemande Deutsche Bank, qui ont l'un et l'autre reçu environ 6 millions \$US en paiements, entre la mi-septembre et décembre de l'an dernier. Par ailleurs, le magazine Fortune a publié samedi sa propre liste des 15 banques qui ont reçu de l'argent d'AIG, incluant la Banque

de Montréal, Calyon, le Crédit Agricole, UBS, Barclays, Coral Purchasing et la DZ Bank allemande. Fortune, qui a cité une source «fiable», n'a pas précisé les montants obtenus par chacune de ces institutions. — The Associated Press

Le congrès «vert» du SCFP-Québec

Québec — La branche québécoise du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) adopte le vert. Le congrès du SCFP-Québec, qui se tiendra à compter de demain et jusqu'à vendredi au Centre des congrès de Québec, sera «carbonneutre», selon son secrétaire général, Michel Poirier. Au fil des ans, plusieurs résolutions ont été adoptées par les membres pour appuyer des pratiques plus environnementales, explique Michel Poirier. Le SCFP-Québec a donc décidé de faire le grand saut cette année en embauchant la firme TAKT-ETIK pour l'aider à organiser un congrès éco-responsable. Parmi les mesures qui seront prises, des sommes seront versées à des projets d'énergie verte et renouvelable pour compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le transport

des participants vers Québec. Le papier utilisé durant le congrès sera recyclé à plus de 70%. Les valises remises aux membres à l'occasion du congrès sont fabriquées au Québec. Et les bouteilles d'eau en plastique laisseront leur place à des fontaines d'eau. — La Presse canadienne

Patrouilles à motoneige: des effets bénéfiques

La Prairie — Le déploiement depuis deux mois de patrouilles à motoneige sur les dizaines de kilomètres de sentiers de la Motoneige contribue sensiblement à la lutte à la délinquance et à la négligence, selon la police. René Fleury, de la Régie intermunicipale de police Roussillon, rapporte que depuis le début des patrouilles policières, le 17 janvier, personne n'a été arrêté pour conduite avec facultés affaiblies par la drogue ou l'alcool. La circulation sur les sentiers surveillés est dense, mais la présence policière semble inciter les usagers au respect des lois. Il n'y a d'ailleurs eu aucun accident digne de mention. — La Presse canadienne

L'UMQ veut limiter l'eau embouteillée dans les édifices municipaux

Victoria, Colombie-Britannique — L'Union des municipalités du Québec (UMQ) se range derrière la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour demander à toutes les Villes du pays de réduire la vente et l'achat de bouteilles d'eau dans leurs établissements.

Le président de l'UMQ, Robert Coulombe, figurait parmi les élus municipaux qui étaient réunis samedi à Victoria, en Colombie-Britannique, pour déterminer certaines orientations de la Fédération canadienne des municipalités pour 2009, notamment en matière d'environnement.

Le conseil national d'administration de la FCM y a adopté une résolution encourageant les municipalités à cesser graduellement d'acheter et de vendre de l'eau embouteillée dans leurs installations, lorsqu'elles en ont la possibilité et que l'eau potable est accessible.

Joint sur place par la Presse Canadienne, M. Coulombe, qui est aussi le maire de Maniwaki, a indiqué que l'objectif est de réduire le nombre de contenants d'eau qui prennent le chemin des poubelles. Il s'appuie notamment sur les données de Recyc-Québec, qui a évalué à plus d'un milliard le nombre de bouteilles d'eau consommées au Québec alors que moins de la moitié de ces contenants ont été recyclés.

M. Coulombe souligne qu'on dépense énormément d'argent pour le traitement de l'eau potable au Canada, ce qui en fait, selon lui, parmi les meilleures eaux potables au monde. Il déplore que bien des Canadiens évitent l'eau du robinet lorsqu'ils ont soif.

Si l'objectif à atteindre est louable, le président

de l'UMQ souligne que les élus locaux veulent cependant éviter que l'eau en bouteille soit retirée des édifices municipaux au profit des boisements gazeuses ou énergétiques, moins bonnes pour la santé.

Coûts de la collecte sélective

À l'instar de la Fédération québécoise des municipalités, qui réfléchit aux moyens de réduire les coûts de la collecte sélective, l'UMQ affirme aussi que sans une révision sérieuse de la consommation, les coûts de gestion des matières résiduelles et des services municipaux de collecte sélective du recyclage continueront d'augmenter.

L'UMQ a également profité de l'occasion pour demander à nouveau à la ministre de l'Environnement du Québec, Line Beauchamp, d'ajouter les bouteilles d'eau au système public de consignation pour inciter le public à ne pas jeter ses contenants après usage.

Parmi les autres sujets abordés par les élus municipaux à Victoria, le budget fédéral a occupé une place importante. Ils ont réitéré leur volonté à ce que les quatre milliards de dollars promis par Ottawa dans le dernier budget Flaherty pour des infrastructures municipales, telles que la construction de routes et d'aqueducs, soient octroyés rapidement.

Robert Coulombe fait valoir qu'unique au Québec, les besoins sont tels que l'UMQ a présenté au gouvernement Charest des projets équivalant à quatre milliards de dollars, qui sont prêts à être mis en chantier.

La Presse canadienne

ÉCONOMIE

PROTRAIT

Repenser l'industrie des pâtes et papiers

Et si, pour survivre, l'industrie des pâtes et papiers en venait à produire tout autre chose que des pâtes et papiers? C'est le défi auquel s'est attaqué l'équipe de chercheurs de la Chaire CRSNG de l'École polytechnique de Montréal.

CLAUDE TURCOTTE

Pendant que l'industrie des pâtes et papiers n'en finit plus de se restructurer pour survivre à une crise interminable, une toute petite équipe de chercheurs appuyée par une quinzaine d'étudiants de deuxième et troisième cycles à l'École polytechnique de Montréal relève un défi on ne peut plus audacieux, celui de transformer totalement cette industrie, à un tel point d'ailleurs que dans certains cas les produits principaux pourraient ne même plus être du papier ou de la pâte à papier. Incroyable, mais vrai.

Tel est le mandat de la Chaire CRSNG en génie de conception environnementale, qui est dirigée par le professeur Paul Stuart du département de génie chimique. Lors de la création de cette chaire en 2000, les travaux portaient principalement sur l'intégration des procédés dans l'industrie papetière. Récemment, la chaire s'est vu confirmer un second mandat, qui s'inscrit dans la suite logique du travail accompli et qui vise à l'implantation du bioraffinage forestier. Paradoxalement, cette option apparaît « sans doute comme la transformation la plus prometteuse pour l'industrie canadienne des pâtes et papiers ».

De cinq à 10 ans avant le bioraffinage commercialisé

Le D^r Stuart soutient que, d'ici cinq à dix ans, il y aura une ou des papeteries qui pourront produire des pâtes et papiers et d'autres produits qui seront livrés juste à temps, tout en ayant une raffinerie, qui aurait nécessité un investissement de 130 à 150 millions et produirait 40 millions de gallons de bioéthanol par année. Bien entendu, tout cela serait rentable commercialement et apporterait des gains environnementaux importants.

Il n'y a rien de plus concret et pragmatique que l'approche adoptée par cette chaire, qui a été la première de son genre dans le monde universitaire canadien, en ce sens qu'elle est une chaire de design et de conception, et non pas de recherche-développement. En d'autres mots, elle utilise des technologies qui existent déjà dans les usines. Pour les étudiants du niveau de la maîtrise et du doctorat, qui peuvent venir de disciplines diverses et qui participent aux travaux de la chaire, des usines existantes leur servent de laboratoire.

A court terme, la démarche de la chaire est d'optimiser les procédés en place dans une usine, de trouver les façons d'économiser l'énergie et les achats de carburants fossiles, et par la suite de la rendre autosuffisante à cet égard en utilisant les résidus forestiers. Les papeteries participantes à la chaire arrivent avec des projets spécifiques et c'est toujours une démarche de cas par cas pour chaque étudiant. Lorsqu'une usine aura franchi ces deux premières étapes, il s'agira ensuite d'amorcer une transformation de l'entreprise elle-même pour en arriver ultimement à une « diversification stratégique », à partir d'une utilisation complète de la biomasse et autres matières premières pour produire des pâtes et papiers, de l'énergie verte et divers bioproduits apportant une plus grande valeur ajoutée et en demande



Paul Stuart et Virgine Chambost, de la Chaire CRSNG.

dans divers marchés. Cela permettrait à l'entreprise d'optimiser ses revenus et ses débouchés.

Vers une révolution des mentalités

« Les attitudes commencent à changer dans l'industrie papetière, bien qu'on y saisisse encore mal les avantages de l'utilisation judicieuse des techniques d'intégration des procédés. Elles devraient toutefois s'imposer au cours des prochaines années, compte tenu des pressions environnementales et concurrentielles qui s'exercent. Quant au bioraffinage, ses avantages seront adoptés naturellement dans la foulée », pense le D^r Stuart.

Pour ce qui est de la bioraffinerie elle-même, il y a plusieurs théories pour l'intégration des technologies nouvelles, explique Virgine Chambost, directrice de projet. La vision de la chaire est d'utiliser les infrastructures existantes, qui souvent font partie d'usines fermées ou en voie de l'être et situées dans des régions où l'économie dépend de l'industrie forestière. Une nouvelle vocation permettrait de créer de nouveaux emplois en remplacement de ceux qui seraient perdus. « Pourquoi faudrait-il construire une nouvelle usine sur une terre vierge? », demande-t-elle. Une chose est certaine, le virage des papeteries vers les biocarburants semble devenu inévitable pour celles qui voudront survivre.

L'idée a déjà fait son chemin à certains endroits. En Finlande, UPM, un chef de file parmi les groupes forestiers mondiaux, a fait équipe avec Andritz, qui développe des systèmes de production de haute technologie, et Carbona, spécialiste dans le développement et la commercialisation de procédés de bioproduits gazéifiés. Stora Enso et Neste Oil ont formé une entreprise conjointe pour le développement de biocarburants. Aux États-Unis, Weyerhaeuser et Chevron ont fait de même en créant Catchlight Energy.

Au Canada, soutient-on à la chaire, l'idée

qu'une papetière puisse produire de l'éthanol cellulosique et autres produits verts avance d'autant plus vite que la production d'agrocarburants de première génération à partir de céréales habituellement destinées à l'alimentation est remise en question. Pour atteindre les taux obligatoires dans l'essence, tels que fixés par le gouvernement fédéral, il est évident, selon la chaire, qu'il serait préférable de leur substituer des biocarburants de deuxième génération, notamment ceux provenant de la biomasse lignocellulosique.

Or, il n'y a pas de solution unique pour la production de biocarburant, tant pour ce qui est de la qualité, de la variété et du volume des ressources disponibles que pour les marchés. La chaire travaille donc à définir la meilleure stratégie à adopter, entreprise par entreprise, en visant à maximiser les revenus issus de la transformation par la production plus stratégique de produits à valeur ajoutée comme les

La vision de la chaire est d'utiliser les infrastructures

existantes. « Pourquoi faudrait-il construire une nouvelle usine sur une terre vierge? »

biopolymères, tel que du biopoléthylène. Cette démarche doit prendre en considération « deux points critiques », comme le note Mme Chambost, à savoir le coût de cette matière première et la quantité disponible. Il en faut beaucoup pour alimenter une bioraffinerie. Pour se régénérer, la forêt coupée a besoin qu'on laisse sur le sol une quantité suffisante de résidus, ce dont il faut tenir compte dans la mise au point d'une stratégie d'exploitation. Dans certains cas, il se pourrait même que la pâte ou le papier ne devienne même plus le produit principal à sortir de l'usine. Dans cette perspective, les papeteries doivent considérer les possibilités de partenariat avec des sociétés pétrolières ou chimiques.

Le mois dernier, on a annoncé le renouvellement de la Chaire CRSNG qui bénéficie de 2,27 millions d'ici le 31 mars 2012 pour remplir son second mandat. Ses partenaires dans ce projet sont le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) qui a mis un million, Ressources naturelles Canada (750 000 \$), Kruger, Papier White Birch, division Papier Masson, New Page Corporation, Wisconsin Rapids Mills, Norampac, qui ont chacune mis 125 000 \$ et Tembec, 25 000 \$.

Comment voit-on cette chaire du point de vue d'un partenaire? Norampac possède à Cabano une usine de carton qui a besoin d'une technologie pour récupérer les produits chimiques, notamment la lignine, à la suite de la cuisson du bois. Maurice Plante, vice-président, carton-caisse, à cette usine de Cabano, mentionne que Norampac doit actuellement dissoudre 20 % du bois pour aller chercher la fibre et voudrait

avoir un système qui n'utiliserait que 10 % de bois pour obtenir la même fibre, ce qui laisserait l'autre 10 % pour optimiser la ressource. Le but premier de Norampac est de produire de la

pâte, mais elle aimerait produire un biocarburant qui viendrait remplacer l'huile lourde d'origine fossile qu'on utilise actuellement, devenant ainsi autosuffisante en carburant pour l'usine tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, Tembec, une filiale de Cascades, s'est retirée de la chaire pour des raisons de contrainte financière, mais demeure en avance dans la production de cellulose de spécialités et de pâtes en bourre utilisées dans les produits textiles, pharmaceutiques, certains additifs alimentaires et des produits chimiques industriels.

Le Devoir

VIENT DE PARAÎTRE



LES 100 MEILLEURS FONDS EN 2009
Michel Marcoux
et Alexandre Lebrun
216 pages
Éditions Transcontinental



SUPERVISER DES EMPLOYÉS
Stephen P. Robbins
240 pages
Éditions Transcontinental

En cette année particulièrement difficile, les auteurs proposent une façon intelligente de diversifier son avoir et d'amortir l'impact des soubresauts boursiers. Ils dressent la liste des fonds les plus susceptibles de convenir à la majorité des investisseurs et qui affichent le meilleur ratio risque-rendement à long terme.

LE QUÉBEC À L'HEURE DE LA MONDIALISATION

Collectif
149 pages
Cirano

Ce document fait une analyse des risques globaux auxquels le Québec fait face. Il présente également une analyse fine de la complexité de l'économie chinoise et une analyse de la délocalisation des services dans les pays à faible coût. Pour terminer sur le thème de l'innovation.



BIEN NAVIGUER EN VENTE
Réjean Provost
176 pages
Éditions Logiques

Il est possible de vaincre la récession pour tous ceux et celles qui sont liés, de près ou de

loin, à la vente. L'auteur affirme offrir une méthode non conventionnelle, qui doit aider à devenir le numéro un de la vente.

AU SECOURS, MON PATRON EST UN IDIOT

John Hoover
196 pages
Éditions Transcontinental

A cause de la manie des entreprises de faire monter en grade les candidats les plus compétents dans leur sphère d'activité et non les plus compétents pour gérer des employés, une bonne proportion des patrons sont des mauvais patrons.

L'auteur s'adresse à ceux et celles qui ont pensé un jour que la seule issue pour survivre à un supérieur imbécile était de se ruiner en psychothérapie ou de remettre sa démission.

Au secours, mon patron est un idiot

LOTO QUÉBEC		Résultats des tirages du : 2009-03-07	
649	08 12 14 22 29 49 11 compl.	49	08 19 31 40 45 47 34 compl.
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	2 2 254 320,00 \$	6/6	0 2 000 000,00 \$
5/6+c	2 161 022,80 \$	5/6+c	0 75 000,00 \$
5/6	145 1 834,70 \$	5/6	7 750,00 \$
4/6	8 217 61,30 \$	4/6	658 75,00 \$
3/6	152 094 10,00 \$	3/6	12 579 10,00 \$
2/6+c	117 174 5,00 \$	2/6+c	8 435 5,00 \$
Ventes totales	16 399 156 \$	Ventes totales	773 235 00 \$
Prochain gros lot (approx.):	3 500 000 \$	Extra	7299260
LOTO QUÉBEC		Résultats des tirages du : 2009-03-06	
7	05 12 16 20 25 39 45 43 compl.	7	05 12 16 20 25 39 45 43 compl.
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
7/7	0 12 000 000,00 \$	7/7	0 12 000 000,00 \$
6/7+c	5 39 414,40 \$	6/7+c	5 39 414,40 \$
6/7	100 1 970,70 \$	6/7	100 1 970,70 \$
5/7	6 745 99,30 \$	5/7	6 745 99,30 \$
4/7	142 046 10,00 \$	4/7	142 046 10,00 \$
3/7+c	131 048 10,00 \$	3/7+c	131 048 10,00 \$
3/7	1 187 004 Participation gratuite	3/7	1 187 004 Participation gratuite
Ventes totales	17 201 530 \$	Ventes totales	17 201 530 \$
Prochain gros lot (approx.):	15 000 000 \$	Extra	7686133
MULTI MILLIONS		MULTI MILLIONS	
VOTRE MEILLEURE CHANCE* DE GAGNER 5 MILLIONS! TIRAGE LE 31 MARS.		VOTRE MEILLEURE CHANCE* DE GAGNER 5 MILLIONS! TIRAGE LE 31 MARS.	
*PAR L'ACHAT D'UN BILLET DE LOTERIE AU QUÉBEC.		*PAR L'ACHAT D'UN BILLET DE LOTERIE AU QUÉBEC.	

ICONAUT
Boîtier en acier 43 mm

Bijouterie Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876

ÉDITORIAL

CHUM

C'est à l'État de payer

Le choix de l'humoriste Yvon Deschamps pour représenter le CHUM dans ses démarches de sollicitation auprès du public a suscité le sarcasme de certains commentateurs. Pourtant, l'erreur, ce n'est pas de faire appel à l'un des personnages les plus respectés des Québécois, mais de croire que des compagnies privées qui cherchent à payer le moins d'impôts possible vont sauter de joie à l'idée de verser 400 millions de dollars pour construire un hôpital appartenant à des intérêts privés.

Le CHUM fait encore parler de lui. Pour cause, puisque l'Agence des PPP n'a toujours pas choisi le consortium qui doit construire le bâtiment et l'administrer pendant 30 ans. Aux dernières nouvelles, aucun des consortiums en lice ne serait même capable de financer le projet. Pour que le PPP aboutisse, il faudrait donc que Québec garantisse une partie importante de la dette et, ce faisant, qu'il augmente la sienne d'autant. Si cette avenue est retenue, l'idée de construire en PPP deviendra beaucoup moins intéressante pour les contribuables, qui devront supporter le risque hypothécaire d'un complexe dont ils ne seront que locataires.

Ce revirement de situation était prévisible: il faisait partie des risques inhérents à la formule. En temps de crise, aucune entreprise privée n'a les reins assez solides pour emprunter à long terme sans garantie de l'État. Et même avec cette assurance, le consortium devra payer un taux d'intérêt supérieur, qui sera refilé aux contribuables à travers le loyer.

Jusqu'à ce jour, l'Agence des PPP a toujours soutenu qu'il serait plus avantageux de construire en PPP, mais jamais elle n'a fourni les données qui permettraient de le vérifier. Faute de transparence, la crédibilité de cet organisme public est nulle.

Parce que la préparation d'un projet en PPP demande deux années de plus qu'en mode traditionnel, la construction du CHUM tarde à débuter.

Mais il y a autre chose: l'exigence posée par Québec de trouver 200 millions dans le secteur privé pour chacun des CHU menace la réalisation du projet.

Pour certains commentateurs encore frustrés par la décision de construire le CHUM au centre-ville et non à Outremont, c'est le manque de vision qui rend les hommes d'affaires réfractaires à l'idée de contribuer généreusement à la construction du CHUM. Si tel est le cas, ces fameux donateurs manquent sérieusement de jugement. D'abord parce que le déménagement du CHUM aurait créé un vide impossible à combler avant des décennies au centre-ville; ensuite, parce que l'arrivée du CHUM à la gare de triage d'Outremont aurait exigé des travaux gigantesques et le déménagement inutile de plusieurs pavillons de l'Université de Montréal, au coût d'un demi-milliard ou probablement davantage. Sans compter les dizaines de millions qu'il aurait aussi fallu investir à Notre-Dame pour desservir, seul, tout le secteur sud de Montréal.

Après le scandale immobilier de l'UQAM et le constat fait par l'Université de Montréal de son incapacité financière de seulement rénover ce qu'elle possède déjà (voir le texte du professeur Jean-Claude Marsan, ci-contre), il faut être aveugle et un brin hystérique pour continuer à défendre le projet d'une pseudomégalopole de la santé à Outremont.

Si les entreprises de Montréal sont réfractaires à un financement volontaire du CHUM, c'est que cet hôpital n'appartient pas à la communauté, mais à un consortium privé. Mais c'est surtout qu'elles ont toujours répugné à contribuer, à la hauteur de leurs capacités, au financement des services publics. Dès le départ, l'idée de financer une aussi grande partie des deux Centres hospitaliers universitaires par des dons privés était mauvaise. Les Américains ont peut-être une longue tradition en matière de mécénat, eux qui paient peu d'impôts, mais chez nous, c'est à l'État que nous demandons de répartir les coûts des services publics de façon équitable, incluant les entreprises.

rsansfacon@ledevoir.com

CRISE ÉCONOMIQUE

Mirage chinois

Si l'Occident libéral comptait sur la Chine pour qu'elle lui soit une bouée de sauvetage, le premier ministre chinois, Wen Jiabao, a douché ces attentes la semaine dernière en déclarant que le pays affrontait une année «de défis et de difficultés sans précédent». À défaut de voir son économie croître — ambitieusement — de 8 % en 2009, la Chine s'expose à une vague d'agitation sociale, a prévenu le premier ministre devant les 3000 délégués du Congrès national du Peuple, cette instance que le pouvoir réunit deux semaines par année pour faire entendre ses orientations et faire croire à la consultation démocratique.

Rien n'obsède davantage Pékin, faut-il croire, que les risques d'instabilité sociale. C'est que le «miracle» chinois n'a pas fait que des miracles au cours des dix dernières années: les grèves, les émeutes et les manifestations se comptent annuellement par dizaines de milliers depuis le milieu des années 2000 et sont le plus souvent réprimées, affirme le China Labor Bulletin, une organisation fiable de défense des droits des travailleurs basée à Hong Kong.

L'impact de la grande récession occidentale n'arrange rien. Vingt millions de Chinois ont perdu du leur emploi, pour l'essentiel des travailleurs migrants pauvres qui avaient quitté leur campagne pour aller gagner leur croûte dans les villes manufacturières. On s'attend à ce que la situation empire dans les prochains mois, alors que six millions de nouveaux diplômés universitaires entreront par ailleurs sur le marché du travail. Or, la cible affichée de 8 % est le taux de croissance qu'il faudra que l'économie chinoise atteigne, au bas mot, pour combler les besoins en emploi.

Encore que la nature policière du régime chinois et la corruption endémique font en sorte que les revendications sociales sont demeurées jusqu'à maintenant atomisées, rivées à des conflits locaux. En l'absence d'un mouvement syndical indépendant, la contestation débouche rarement sur la critique du système politique comme tel. Dans les faits, le spectre de l'instabilité que le régime n'a de cesse d'agiter ne le menace guère.

Aura lieu, début juin, le 20^e anniversaire des massacres de la place Tiananmen. Qui voudra en Chine le rappeler se fera couper la parole. Incombe dans ce contexte aux gouvernements occidentaux le rôle de défendre les droits humains avec plus de militantisme. Ce qui est apparemment trop demandé. Ils se sont tous l'an dernier, voyant venir les Jeux olympiques de Pékin, alors qu'il aurait fallu dénoncer sans dérobade la répression au Tibet et le musellement des cyberdissidents. Un prétexte en chassant un autre, c'est aujourd'hui la crise économique qui leur fournit une échappatoire.

gtaillefer@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



LETTRES

Réplique de réalisatrices

Monsieur Bilodeau,
Avant d'écrire votre article «Cinéma - Des réalisatrices et du financement», j'aurais souhaité que vous preniez le temps de joindre l'une des réalisatrices équitables. L'une de nous aurait pu vous expliquer que nous demandons à la Sodéc de créer un comité avec des représentants du milieu du cinéma et de la télévision afin de «brainstormer» des solutions au problème de la sous-représentation des réalisatrices.

La Sodéc ne sert pas uniquement à distribuer de l'argent. Elle régit en partie les travailleurs culturels du Québec, elle crée des règlements, elle fait la promotion de la culture, elle finance des études, etc.

Quand on parle de mesures incitatives, ça peut prendre toutes sortes de formes non discriminatoires: conférences dans les écoles de cinéma pour sensibiliser et encourager les étudiantes, stages de perfectionnement, sensibilisation auprès des producteurs et des distributeurs, campagne de promotion des réalisatrices pour faire connaître leur travail, marainage, débats dans les festivals. On attend juste ça, de s'asseoir pour en discuter. Et c'est ce que Mme Lupien a demandé. Le programme de long métrage de fiction est le programme le plus difficile à atteindre pour tous les cinéastes. On perd des réalisatrices à toutes les étapes avant de s'y rendre. On le sait que les réalisatrices déposent moins de projets, monsieur Bilodeau. Ce sont toutes les étapes AVANT le dépôt de la demande au programme de long métrage qu'il faut analyser avec la Sodéc. En deux ans, un des résultats concrets que nous avons obtenus à Réalisatrices Équitables, c'est d'amener le problème à la connaissance de tous. Maintenant, plus personne ne peut nier qu'il y a un problème. On est rendus à l'étape suivante. Trouver des solutions après concertation du milieu, et les appliquer.

Isabelle Hayeur
Scénariste, réalisatrice et monteuse

Athéisme sur les autobus

Monsieur Cardinal,
Votre texte sur la publicité pour l'athéisme affichée sur les autobus de Montréal manque complètement d'objectivité. De plus, j'ai senti à travers vos propos de la panique! Et c'est bien compréhensible. En effet, vous, les croyants, êtes habitués à avoir accès à toutes les tribunes, à être très actifs, à beaucoup vous exprimer sans rencontrer aucune opposition. Au contraire, les athées ont peu de place pour s'exprimer et se faire entendre. Trop souvent, si un athée ou un agnostique veut s'exprimer dans les médias, on a peur de la controverse et on lui refuse le droit de parole. Malheureusement, il existe une censure discrète, mais efficace contre l'athéisme ou contre ceux qui n'adhèrent à aucune religion ou qui forment des critiques sérieuses sur les religions. Pour une première fois au Québec, l'athéisme peut enfin s'afficher librement, avoir beaucoup de visibilité, s'exprimer. Vous perdez vos privilèges, ça vous inquiète. C'est normal.

J'avoue qu'être croyant de nos jours ne doit pas être facile. Vous vous sentez de plus en plus menacés par la montée des connaissances scientifiques. Vous avez bien raison. Plus la science progresse, plus la raison d'être de Dieu rapetisse. À l'origine des religions, Dieu expliquait tout, était l'auteur de tout. Aujourd'hui, Dieu n'explique plus rien et n'intervient plus. Pour qu'il puisse survivre, nous sommes obligés de l'imaginer comme un concept vaporeux, immatériel, de plus en plus difficile à définir, à saisir, à cerner. Nous sommes donc passés, en parlant de Dieu, d'une hypothèse essentielle à une hypothèse inutile... Même l'origine de la vie peut maintenant se passer de Dieu [...]

Vous avez bien raison de paniquer. Toutes vos convictions sont remises en question, pour mon plus grand plaisir. Enfin, le rationnel l'emporte peu à peu sur l'irrationnel.

Richard Rousseau
Le 5 mars 2009

CHUM: faillite en vue

L'annonce d'une demande de garantie financière de plusieurs centaines de millions au gouvernement du Québec de la part du consortium en charge de la construction du CHUM en mode PPP indique que ce projet est voué à la faillite. Lorsque l'on fait construire un mégahôpital par le privé, mais que c'est le gouvernement qui doit avancer l'argent, tout indique que cela ne tourne pas rond! En fait, l'ensemble du projet semble aller «tout croche» depuis plusieurs mois. Ce nouvel épisode n'est que l'aboutissement d'une gestion gouvernementale douteuse d'un dossier majeur pour le système de santé québécois. Cela nous rappelle également que le grand responsable du projet du CHUM, Sylvain Villiard, est présentement en congé de maladie. Alors que le ministre de la Santé lui-même, le ministre Bolduc, a demandé la démission du directeur général du CHUM, le D^r Roy, disons qu'il était pour le moins étrange que ce soit au tour du grand responsable du CHUM de tomber malade.

Alors que le projet du CHU-McGill verra le jour dans les prochains mois, voilà que le projet du CHUM se retrouve encore une fois sur la sellette pour des raisons financières ou de gestion. Le gouvernement Charest semble totalement incapable de livrer la marchandise dans ce dossier très important pour le Québec. Au lieu de financer les amis dans le privé, le gouvernement du Québec ne devrait-il pas tout simplement reprendre à son compte le dossier du CHUM et tout simplement admettre que le dossier du CHUM en mode PPP constitue une erreur. Après les ratés à la Caisse de dépôt et placement du Québec ou pour la modernisation de la rue Notre-Dame et maintenant dans le dossier du CHUM, le gouvernement Charest finira-t-il par avouer son impuissance à mener à terme de grands dossiers?

Olivier Lemieux
Longueuil, le 6 mars 2009

LIBRE OPINION

La Romaine: un projet qui dépasse nos frontières

FRANÇOISE BERTRAND
Présidente-directrice générale
Fédération des chambres de commerce
du Québec

Quel plaisir d'entendre, au milieu du concert des mauvaises nouvelles touchant la crise économique, que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne le feu vert au projet hydroélectrique de La Romaine. Il est heureux que le BAPE ait retenu plusieurs des arguments de la grande majorité des intervenants dans le dossier, notamment ceux des chambres de commerce de la Côte-Nord.

Et pour cause. Durant toute la durée de la construction (11 ans), il y aura en moyenne près de 1000 travailleurs par année sur les chantiers, sans compter les emplois indirects. Durant la construction en période de difficultés économiques, c'est un baume inestimable pour les travailleurs et les entreprises de la région et du Québec. Hydro-Québec n'a d'ailleurs pas tardé à lancer les appels d'offres. Voilà un nouveau souffle pour la Côte-Nord, une région qui accuse un taux de chômage beaucoup plus élevé que la moyenne québécoise.

Mais voilà que de nouveaux oiseaux de

malheur poursuivent maintenant leur opposition en transportant le débat chez le voisin et en choisissant de dénigrer aux États-Unis la plus grande richesse collective des Québécois, l'un des principaux instruments de développement et d'enrichissement de nos citoyens.

On le sait, non seulement l'hydroélectricité est propre en soi, mais son exportation permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du continent, lorsque nos exportations déplacent une énergie produite ailleurs à l'aide de combustibles fossiles. Le complexe de la Romaine permettra d'éviter des émissions de GES de l'ordre de trois millions de tonnes annuellement!

L'énergie est nécessaire au développement et à la croissance de notre économie. Au Québec, nous disposons d'une énergie propre et renouvelable qui, en plus de contribuer au sauvetage de la planète, nous permet de nous offrir de nombreux services publics de qualité et surtout de contribuer au Fonds des générations qui sert à rembourser la dette du Québec. Et voilà que certains se demandent encore s'il faut aller de l'avant... Croyez-vous sincèrement que l'Arabie-Saoudite ou le Venezuela, qui dispo-

sent pourtant d'énergie fossile, se poseraient cette question?

Ainsi, la lutte aux changements climatiques peut aussi passer par des projets lucratifs pour le Québec. C'est ce que j'appelle du «développement économique durable». On serait fou de s'en passer!

Vaincre le protectionnisme

Il importe maintenant de serrer les coudes au Québec et au Canada et de travailler pour que nos voisins américains reconnaissent que l'hydroélectricité est une énergie propre, au même titre que l'éolienne ou l'énergie solaire.

La FCCQ a toujours activement milité en faveur du libre commerce, notamment en établissant des ententes avec les États américains limitrophes à travers ses corridors de commerce. Malgré les assurances qu'a données le président Obama sur son intention de garder notre frontière ouverte au commerce, cette non-reconnaissance peut s'apparenter à une sorte de protectionnisme.

Il faut contrer cette tendance. Les gouvernements du Canada et du Québec s'y emploient déjà. La Fédération des Chambres de commerce du Québec sera à leur côté pour cette bataille.

IDÉES

Intervention de la secrétaire d'État des États-Unis, Hillary Clinton, sur la Journée internationale de la femme

La nécessaire consolidation des droits de la femme

Lors d'un voyage en Chine, il y a onze ans, j'ai rencontré des militantes qui m'ont fait part de leurs efforts en vue d'améliorer la condition féminine dans ce pays. Elles m'ont présenté un tableau saisissant des difficultés auxquelles se heurtaient les femmes : la discrimination en matière d'emploi, l'insuffisance des soins médicaux, la violence conjugale; de vieilles lois inadéquates étaient autant d'obstacles posés sur la voie du progrès des femmes.

J'ai retrouvé certaines de ces femmes il y a quelques semaines, à l'occasion de mon premier voyage en Asie en tant que secrétaire d'État. Cette fois, elles m'ont parlé des progrès réalisés au cours des dix dernières années. Néanmoins, en dépit de certains progrès importants accomplis, ces Chinoises m'ont clairement fait comprendre qu'elles se heurtaient encore à des obstacles et à des injustices, comme c'est le cas d'autres femmes dans de nombreux endroits du monde.

De fait, j'entends des récits semblables dans tous les continents, alors que les femmes s'efforcent de participer pleinement à la vie politique, économique et culturelle de leur pays. Le 8 mars, Journée internationale de la femme, est pour nous l'occasion de faire le point à la fois des progrès accomplis et des défis qu'il nous reste à relever, et de penser au rôle vital que les femmes devront jouer afin de contribuer à la résolution des problèmes mondiaux complexes du XXI^e siècle.

Ces problèmes sont en effet bien trop graves et trop complexes pour se régler sans la pleine participation des femmes. Consolider les droits de la femme est plus qu'une obligation morale permanente: c'est une nécessité face à la crise économique mondiale, face à la propagation du terrorisme et des armes nucléaires, face aux conflits régionaux qui mettent en danger les familles et les collectivités, face aux changements climatiques et aux dangers qu'ils font peser sur la santé et sur la sécurité du monde.

De tels défis exigent le plein déploiement de toutes nos capacités. Nous ne les relèverons pas par des demi-mesures. Or, trop souvent, pour ces questions et tant d'autres, la moitié de l'humanité est laissée pour compte.

Aujourd'hui, on voit plus de femmes chefs de gouvernement, d'entreprises ou d'organisations non gouvernementales que c'était le cas lors des générations précédentes. Cette bonne nouvelle a toutefois son revers. Les femmes constituent toujours la majorité des pauvres, des sous-alimentés et des non-scolarisés du monde. Elles subissent toujours les affres du viol en tant que tactique de guerre et sont exploitées par des trafiquants dans le cadre d'une traite criminelle et planétaire d'un milliard de dollars.

Dans trop d'endroits, on tolère encore aujourd'hui les «meurtres d'honneur», les sévices, la mutilation génitale et d'autres pratiques violentes et dégradantes exercées sur les femmes.



En cette période de crise financière, nous devons garder en mémoire la conclusion que nous livre une somme grandissante de travaux de recherche: la promotion de la femme est un investissement à fort rendement, débouchant sur une économie plus solide, une société civile plus florissante, des collectivités en meilleure santé et une paix et une stabilité accrues.

Il y a quelques mois seulement, en Afghanistan, une jeune fille sur le chemin de l'école s'est fait jeter de l'acide au visage par un groupe d'hommes qui s'opposaient au fait qu'elle désire s'instruire, la blessant aux yeux de façon permanente. Pourtant, ils n'ont pas réussi à la terroriser, ni elle ni sa famille. «Mes parents m'ont dit de continuer à aller à l'école, même au péril de ma vie», a-t-elle affirmé.

Le courage et la détermination de cette jeune fille doivent nous inciter tous, hommes et femmes, à ne jamais baisser les bras en vue d'assurer aux filles et aux femmes les droits et l'ouverture au progrès qu'elles méritent.

Particulièrement en cette période de crise financière, nous devons garder en mémoire la conclusion que nous livre une somme grandissante de travaux de recherche: la promotion de la femme est un investissement à fort rendement, débouchant sur une économie plus solide, une société civile plus florissante, des collectivités en meilleure santé et une paix et une stabilité accrues. De plus, investir dans les femmes est un moyen de soutenir les générations futures, car ce

sont les femmes qui consacrent une grande part de leur revenu à l'alimentation, à la santé et à la scolarisation des enfants.

Même dans les pays développés, la pleine émancipation économique de la femme est loin d'être une réalité. Les salaires des femmes sont encore bien inférieurs à ceux des hommes pour un emploi donné. C'est un écart que le président Obama a commencé à combler aux États-Unis cette année lorsqu'il a promulgué la loi «Lilly Ledbetter Fair Pay Act», qui apporte aux Américaines de nouvelles armes pour corriger l'inégalité des salaires.

Il faut donc accorder aux femmes la possibilité d'avoir un travail convenablement rémunéré, d'obtenir du crédit et de lancer une entreprise. Elles méritent de se faire traiter à l'égal des hommes dans la sphère politique, d'avoir un accès égal au bulletin de vote, de pouvoir adresser des pétitions au gouvernement et de briguer un poste électif. Elles ont le droit de recevoir des soins médicaux, pour elles et pour leur famille, et d'envoyer leurs enfants, garçons et filles, à l'école. Enfin, elles ont un rôle vital à jouer en fa-

veur de la paix et de la stabilité dans le monde. Dans les régions déchirées par la guerre, ce sont souvent les femmes qui trouvent le moyen d'aplanir les différends et de dégager des terrains d'entente.

Alors que je sillonnerai le globe dans l'exercice de mes nouvelles fonctions, je tiendrai compte des propos des femmes que j'ai déjà rencontrées dans tous les continents, des femmes qui s'acharment à transformer le code civil de manière à pouvoir posséder des biens, jouir de certains droits dans le cadre du mariage, s'instruire, être le gagne-pain de leur famille et même, qui sait, devenir des agents de maintien de la paix.

Je m'emploierai sans relâche, de concert avec mes homologues d'autres pays aussi bien qu'avec des organismes non gouvernementaux, des entreprises et des particuliers, à faire pression en faveur de cette cause. La réalisation de tout le potentiel et de toutes les promesses des femmes et des filles n'est pas qu'une affaire de justice. Il y va aussi de la paix, du progrès et de la prospérité du monde pour les générations à venir.

Université de Montréal

Mettre en valeur les atouts du campus actuel

JEAN-CLAUDE MARSAN

Professeur titulaire à la faculté de l'Aménagement - Architecture, Université de Montréal

Depuis un demi-siècle, des controverses relatives au patrimoine ont posé à Montréal des jalons concernant l'évolution des mentalités et du sens porté par cette valeur. Notons, en autres, celles déclenchées par des projets visant la démolition de la maison Van Horne, de la gare Windsor et du couvent des Sœurs Grises, le démantèlement de l'Hôtel-Dieu, la fermeture de l'avenue McGill College et le développement immobilier dans le Vieux-Port. Chacune de ces controverses a mobilisé la population et démontré que le patrimoine est avant tout une question d'appropriation collective.

La controverse soulevée actuellement par l'avenir du pavillon 1420, boulevard Mont-Royal, à savoir l'ancienne Maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, situé dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, pavillon que l'Université de Montréal espère vendre pour un recyclage en condos, a bien des chances de devenir un autre de ces jalons. Car elle met en cause le rôle des institutions publiques dans la conservation du patrimoine.

Les universités rayonnent par l'excellence de leurs activités d'enseignement et de recherche, mais également par la contribution de leurs campus à l'identité et à la culture des communautés. Cet apport particulier se vérifie partout, en Europe comme en Amérique. Ici, les campus des Universités McGill et de Montréal, qui contribuent d'une façon particulière au caractère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, ne sont pas en reste.

Cette contribution à l'image de la Cité ne semble plus préoccuper l'UdeM si on en juge par la façon cavalière dont elle cherche à se dé-

lester actuellement de cet ancien couvent. L'édifice, construit en 1923-25 par les architectes Dalbé Viau et Alphonse Venne et situé à flanc de montagne, à l'extrémité est du campus, s'impose par la majesté de son site, sa prestance et une chapelle superbe, réplique à petite échelle de la basilique Santa Maria Maggiore, à Rome. Acquis en 2003 par l'Université pour servir à des fins académiques, l'immeuble a fait l'objet d'études et de plans et devis pour sa mise aux normes et son recyclage, à la satisfaction présumée de l'administration d'alors puisqu'une partie des travaux a été réalisée. La situation a changé subitement en décembre 2006, quand la nouvelle administration a annoncé la mise en vente de l'édifice, prétextant une escalade des coûts, sans fournir de plus amples informations. [...]

Les formations professionnelles et techniques sont davantage en demande

La gare de triage d'Outremont

Nombre de professeurs et de citoyens ne sont pas dupes du motif qui amène l'UdeM à agir ainsi, à savoir son intention de développer un second campus à la cour de triage d'Outremont. Or, si on en juge par les tendances dans le domaine de l'éducation universitaire, ce projet risque de se traduire par une dérive de loin plus désastreuse que celle qui a touché l'UQAM ces dernières années.

La croissance notable qui a caractérisé les effectifs étudiants depuis le début du XXI^e siècle, et ce, dans toutes les universités québécoises, paraît maintenant s'infléchir. Le ministère de l'Éducation prévoit que la décroissance dans les universités québécoises devrait se manifester à partir de 2013. Pour sa part, l'Université de Montréal considère qu'elle sera touchée à partir de 2015. Cinq ou six ans, c'est fort court en termes de planification d'équipements dont les investissements sont habituellement amortis sur une période de 25 à 30 ans.

L'actuel déclin démographique du Québec

n'est évidemment pas étranger à cette situation, mais il n'est pas le seul en cause. Ainsi, les formations professionnelles et techniques sont davantage en demande du fait que la pénurie de main-d'œuvre se fait sentir maintenant principalement dans ces domaines. Quant à la clientèle étrangère, elle s'avère alléchante mais, pour l'essentiel, se limite à un petit nombre de pays en raison de la langue d'usage à l'UdeM. Plusieurs de ceux-ci se trouvent de plus en Afrique, où la possibilité d'étudier à l'étranger dépend étroitement des subventions disponibles. Enfin, la concurrence interuniversitaire au Québec constitue un autre facteur à prendre en considération.

Est-ce que le développement d'un nouveau campus à Outremont pourrait permettre à l'UdeM de se surclasser dans de telles circonstances? Rien de moins sûr si on en juge par les attentes découlant de ce type de doublement, comme l'ont expérimenté les Universités de Toronto et de Vancouver. En effet, les professeurs et les étudiants ont tendance à exiger dans ces nouveaux pôles des quantités et qualités de services comparables à celles existant dans le campus initial, entraînant des augmentations de coûts substantielles.

Dans le meilleur des scénarios, le temps nécessaire à la dépollution des terrains de la cour de triage d'Outremont et à l'installation de nouvelles infrastructures feront que les premiers pavillons n'ouvriront pas avant cinq ou six ans, soit au moment même où la clientèle étudiante commencera à chuter. Quel campus sera alors privilégié pour l'avenir? Que fera-t-on des bâtiments et équipements du campus actuel?

Mettre en valeur les atouts du campus actuel

Dans les années 1920, l'Université de Montréal a quitté son campus au Quartier latin pour s'établir sur le mont Royal. Aujourd'hui, alors que ce campus n'est pas encore complet, elle entend en développer un autre à la gare de triage d'Outremont. Il y a dans cette mouvance

une bonne part de mirage.

Selon l'Entente-cadre entre la Ville de Montréal, l'UdeM, l'École des HEC et l'École polytechnique de Montréal, signée en 1996 et qui détermine les modalités de l'expansion du campus jusqu'en 2016, il reste encore une quantité substantielle d'espaces pour absorber sur le campus actuel les faibles besoins d'expansion à venir, soit quelque 100 000 m² d'espaces de plancher en incluant ceux du pavillon 1420, boulevard Mont-Royal (30 000 m²). Au lieu de considérer chaque arbre comme un obstacle, l'UdeM pourrait s'inspirer de l'approche de l'Université McGill, qui réussit depuis des années à densifier son campus en respectant les valeurs des paysages de son site, comme le démontre notamment son excellent Complexe des sciences de la vie, inauguré récemment.

Face au déclin annoncé des clientèles, l'UdeM devrait s'ingénier à développer pour l'actuel campus un plan d'ensemble qui tire le meilleur parti possible pour l'usage et la représentation des aires naturelles, publiques et construites existantes, et utiliser d'une façon optimale, dans l'esprit du développement durable, les infrastructures présentes, dont trois stations de métro. Elle devrait chercher à donner à ce campus le cœur qui lui a toujours fait défaut, un cœur concentrant les services pour les professeurs et les étudiants, un véritable lieu de rencontre, de socialisation, de convivialité, qui enrichirait et refléterait la vie universitaire tout en s'ouvrant à celle de la communauté civile.

Offrir un campus dense, dynamique, très accessible et doté d'une forte identité, favorisant le rapprochement maximal des unités d'enseignement et de recherche — situation évidemment favorable au développement de l'interdisciplinarité —, et lové dans un paysage sans égal au Canada, devrait pouvoir fournir à l'Université de Montréal les atouts nécessaires pour retenir sa clientèle et en attirer de nouvelles... mais à la condition, au départ, de conserver le pavillon 1420, boulevard Mont-Royal.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandree Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle : Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale : Guy Tallier (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartooniste), Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Emilie Folie-Bovivin et Vincent Cauchy (commis Internet), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Jean-Jacques Coulombe et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Bhérier (Ottawa), PUBLICITÉ Julie Chrétien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Bolly-Demers, Jean-François Bossé, Manon Boilard, Marlène Côté, Richard Douangmalas, Amélie Maltais, Claire Paquet, Elyssa Forlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebi (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisbois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

CANNON

SUITE DE LA PAGE 1

à fomentier un putsch. Il est plutôt du genre à répondre à un mouvement», dit une source conservatrice, qui avoue ne pas connaître les intentions du ministre.

Une autre source affirme toutefois que les rumeurs sont nettement exagérées et que les nombreux contacts de Lawrence Cannon avec des ministres du Québec viseraient plutôt à «rebâtir les ponts» avec le gouvernement Charest. «Il est le seul ministre conservateur qui peut encore avoir l'oreille de la gang à Charest. Si Harper veut tisser de nouveaux liens, il faut que ça passe par Cannon», dit cette source qui évolue dans le mouvement conservateur au Québec.

Jean Charest à Ottawa?

Cette rumeur concernant Lawrence Cannon va de pair avec une autre qui persiste à Ottawa: le venue de Jean Charest sur la scène fédérale.

Depuis la crise politique de l'automne dernier et l'arrivée en poste de Michael Ignatieff, plusieurs conservateurs influents se sont mis à réfléchir à l'après-Stephen Harper. Advenant une chute des appuis du Parti conservateur lors du prochain scrutin et le départ de Stephen Harper, qui pourrait être intéressé à briguer la tête du PC dans une course au leadership?



Le nom de Jean Charest figure sur la liste de ceux qui, dans les rangs conservateurs, se sont mis à réfléchir à l'après-Stephen Harper

Bernard Lord renonce à diriger le PC. Ils ont la même base d'appuis.

Ensuite, le Parti conservateur a beaucoup changé depuis l'époque où Jean Charest en avait les commandes, mentionnent deux sources. Non seulement l'homme n'a plus autant de contacts, mais pour plusieurs militants conservateurs à l'extérieur du Québec, il est avant tout perçu comme le premier ministre d'une province qui a tourné le dos au Parti conservateur, et en partie à cause de lui. «Il s'est beaucoup opposé à Harper depuis un an ou deux, et ça lui nuirait passablement dans une course au leadership. Personnellement, je ne crois pas que cette rumeur va se concrétiser», estime une source conservatrice à Ottawa.

Le Devoir

Avec la collaboration d'Hélène Buzzetti

CHEVAUX

SUITE DE LA PAGE 1

Il n'est donc plus question de relancer l'industrie des courses de chevaux, même si c'était là l'objectif du gouvernement du Québec en privatisant les hippodromes, en 2005. Y aura-t-il un nouvel appel d'offres public ouvert à toutes les entreprises afin de gérer le réseau des hippodromes? Au cabinet de la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, qui tente de plus en plus de prendre ses distances de ce controversé dossier, on indiquait vendredi qu'elle commentera aujourd'hui.

C'est ce matin qu'Attractions hippiques doit se présenter en Cour supérieure pour obtenir un délai supplémentaire d'un mois pour demeurer sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers et les compagnies. Dans sa requête, Attractions hippiques estime avoir besoin de 30 jours pour figurer son plan de mise en vente des actifs avec ses prêteurs, dont la Sun Life et la Banque Toronto-Dominion.

Malgré l'annonce du retrait du gouvernement du Québec dans un plan de restructuration de l'entreprise du sénateur Massicotte qui laissait sur le carreau les emplois de l'industrie des courses, Attractions hippiques et ses partenaires «ont toujours intérêt et l'intention d'assurer leur survie» par «un processus de mise en vente privée [...] de certains bien non essentiels», peut-on lire dans la requête.

Lors de la privatisation, Attractions hippiques

avait acquis les hippodromes et tous les autres actifs, jugés aujourd'hui comme «non essentiels», pour la modique somme d'un million de dollars. Ils étaient alors évalués à 15 millions.

Attractions hippiques projette ainsi de vendre l'hippodrome d'Aylmer ainsi que le centre d'entraînement de Saint-Basile-le-Grand. Cette relance des courses sans chevaux stopperait toutes les activités là où Attractions hippiques est locataire. C'est le cas à Montréal et à Québec. L'hippodrome de Montréal appartient à la Société nationale du cheval de course (SONACC), le bras hippique du gouvernement du Québec. Quant à celui de Québec, la Ville de Québec en est propriétaire. Cet hippodrome a été complètement rénové et on y a annexé depuis plus d'un an un salon de jeu appartenant à Loto-Québec.

Seul le petit hippodrome de Trois-Rivières demeurerait ouvert. Cette décision semble liée à l'obligation légale à laquelle est soumise Attractions hippiques de tenir un minimum de courses par année si elle veut empêcher les bénéficiaires des quelque 140 millions de gageures annuelles faites au Québec.

Jusqu'à, le permis de pari mutuel était lié aux activités de l'hippodrome de Montréal. La semaine dernière, Attractions hippiques a déposé une demande de transfert de permis de Montréal vers Trois-Rivières auprès de l'Agence canadienne du pari mutuel.

Problème éthique

Les grands perdants du scénario d'Attractions hippiques sont encore une fois les hommes de

chevaux (propriétaires, éleveurs et autres entraîneurs). Ces derniers, qui ne sont pas partie prenante du contrat de privatisation conclu entre le gouvernement et Attractions hippiques, réclament le maintien de leur industrie et n'entendent pas baisser les bras.

Jeudi dernier, par la voix de leur avocat, ils ont demandé la récusation de la juge Chantal Corriveau, qui préside le dossier d'Attractions hippiques.

Après huit mois de procédures devant les tribunaux, la juge Corriveau a informé les parties que son conjoint, l'avocat David Collier, est associé au cabinet Ogilvy Renault. Or, Ogilvy Renault représente les créanciers hypothécaires d'Attractions hippiques qui se sont opposés aux hommes de chevaux.

«De plus, de nombreuses critiques ont été formulées par les associations de gens de chevaux en ce qui a trait à la décision du contrôleur d'autoriser le paiement de centaines de milliers de dollars à titre d'honoraires à ladite firme d'avocats Ogilvy Renault, à même les revenus d'opération» d'Attractions hippiques, écrit l'avocat Jean-Philippe Gervais dans sa lettre à la juge Corriveau.

M. Gervais se désolé du fait que le motif de récusation n'ait pas été divulgué avant et que la situation causera un «préjudice inévitable», «découlant de l'obligation de reprendre à zéro les explications concernant l'historique de l'industrie devant un nouveau juge».

Le Devoir

TCA

SUITE DE LA PAGE 1

Le projet d'accord permettra à General Motors de réaliser d'importantes économies et préservera l'avantage dont bénéficient les usines canadiennes sur les usines américaines pour ce qui est des investissements, a indiqué M. Lewenza.

Cette entente survient trois jours après que le plus important syndicat du secteur industriel canadien a entamé des pourparlers avec le géant de l'automobile pour l'aider à réduire ses coûts et à demeurer concurrentiel envers les usines américaines, pour assurer l'avenir des usines de montage et de pièces automobiles au Canada.

L'entente prévoit la suspension des ajustements salariaux trimestriels et des rentes en fonction du coût de la vie.

«Au début de ces négociations, notre objectif était de réduire au minimum les problèmes rencontrés par nos membres et leurs familles tout en faisant en sorte que General Motors soit en bonne position pour obtenir une aide gouvernementale afin de rester viable», a indiqué M. Lewenza hier par voie de communiqué. «Ces changements représentent un gros sacrifice pour nos membres actifs et nos retraités», a-t-il ajouté.

En plus de presser les consommateurs de recommencer à acheter des véhicules, le syndicat a demandé aux gouvernements canadien et ontarien de confirmer l'aide financière promise au secteur automobile. «Les sacrifices que nous avons consentis dans le cadre de cet accord sont importants, et une grande incertitude continuera de planer au cours des prochains mois sur nos membres actifs et au chômage de même que sur les retraités, à cause de la crise sans précédent que vit le secteur automobile», a affirmé le président du comité principal de négociation des TCA-GM et président de la section locale 222 des TCA à Oshawa, Chris Buckley. «C'est maintenant au tour du gouvernement de jouer pour garder ce secteur industriel en vie et pour y protéger la part qui revient au Canada.»

GM et Chrysler ont jusqu'au 31 mars pour finaliser leurs plans de restructuration afin d'avoir



ARCHIVES LE DEVOIR

Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) a proposé hier des concessions visant à assurer l'avenir des usines de montage et de pièces automobiles au Canada.

droit à l'aide financière promise par les autorités. Ford, en meilleure santé financière que les deux autres constructeurs, n'a pas demandé à ce jour que l'État lui vienne en aide.

Le constructeur automobile a qualifié l'entente de «nouveau pas positif» dans l'élaboration de son plan restructuration, qui doit être soumis le 20 février aux gouvernements canadien et ontarien. GM a tenu à féliciter les TCA pour leur volonté «à partager les sacrifices en cette période économique extrêmement difficile».

L'entente de principe devra être entérinée par une majorité des quelque 10 000 employés syndi-

qués des usines ontariennes de GM. Le vote se déroulera demain et mercredi à Oshawa, à Saint-Catharines, à Windsor et à Woodstock.

Le syndicat s'efforcera de négocier des ententes similaires avec Chrysler Canada et Ford Canada.

«Nous savons par ailleurs que ce ne sont pas les travailleurs qui ont causé cette crise, mais bien plutôt l'effondrement du système financier mondial et le gel du crédit qui en a résulté», a conclu M. Lewenza.

Avec la Presse canadienne

LANGUES

SUITE DE LA PAGE 1

de connaissances importantes pour l'humanité, et pour s'assurer de la transmettre aux générations futures.»

«Souffle, parole, langage», en araki

Le projet, financé en partie par la fondation de l'ancien président français Jacques Chirac — fondation pour laquelle une ribambelle d'ex, dont l'ex-premier ministre du Canada Jean Chrétien, ou encore Kofi Annan, ex-numéro 1 de l'ONU, agissent comme membres influents du comité d'honneur —, est ambitieux.

Sur les 3000 langues en danger aujourd'hui, «on aimerait réussir à en documenter une cinquantaine tous les ans», résume Mme Milin. Ce qui, à ce rythme-là, devrait garder en vie le bien nommé programme Sorosoro pendant les 60 prochaines années. En araki, une langue parlée par huit personnes au Vanuatu, dans le Pacifique sud, ce mot signifie «souffle, parole, langage».

Le pain ne va donc pas manquer sur la planche des linguistes et des anthropologues consultés par l'organisme afin de construire le théâtre des opérations à venir, mais aussi pour les preneurs de son, monteurs et cameramen lâchés sur les terrains accidentés des mots qui résonnent de moins en moins.

Au cours des prochaines années, en effet, ils

vont devoir emprisonner pour l'éternité, dans des codes binaires, plusieurs morceaux de la vie quotidienne reproduits depuis la nuit des temps en faeta (Italie), en karone (Sénégal), en han (Canada), en karaïm (Lituanie), en ediamat (Guinée-Bissau), en juhur (Israël) ou encore en cape khoekhoe (Afrique du Sud), pour ne citer que ces quelques exemples.

«Nous voulons conserver une trentaine d'heures d'enregistrement pour chaque langue, poursuit Mme Milin, mais aussi archiver, lorsque ces langues ont une existence écrite, les documents relatifs à leur écriture», et ce, dans l'espoir d'entretenir la biodiversité linguistique de son encyclopédie et de sa télévision, qui vont mettre en vedette des «contes, légendes, récits de migration, récits guerriers et chansons», dont les idiomes ne sont plus détenus que par une poignée de locuteurs.

Un vade-mecum de la sauvegarde

«Nous prévoyons conserver des images de cérémonies religieuses, de mariages, de deuils, de guérisons», poursuit la tête pensante du programme, qui indique avoir établi son vade-mecum de la sauvegarde avec l'aide de spécialistes de la question consultés un peu partout sur la planète académique. «Les proverbes, les insultes, les jeux de mots, les mots qui nomment des choses propres à une région, souvent en lien avec la faune et la flo-

re, ou les nouvelles choses liées aux technologies» sont également dans la ligne de mire des collecteurs de phonèmes. Tout comme, d'ailleurs, la façon de compter de un à dix, de nommer les couleurs primaires ou les différentes parties du corps humain.

«Tous ces documents seront numérisés, précise Mme Milin, mais également recopiés tous les deux ans afin de suivre l'évolution des supports numériques dans le temps.» Une mesure préconisée par les experts en archives pour éviter que tous ces mots, malmenés par des langues dominantes (l'anglais, le français, l'espagnol, le chinois et le portugais sont ici montrés du doigt), ne périssent par les outils censés les rendre éternels. «On ne veut pas faire ça pour rien», lance celle qui se dit inspirée dans son travail par le linguiste américain David Harrison, entre autres.

L'homme a un jour expliqué que «la disparition d'une langue n'est pas seulement une perte pour la communauté de ses locuteurs, mais aussi pour notre connaissance humaine commune des mathématiques, de la biologie, de la géographie, de la philosophie, de l'agriculture et de la linguistique». Mais il y a plus, croit Mme Milin. «Dans les populations autochtones, par exemple, on voit que la déculturation des populations entraîne bien des problèmes: alcoolisme, toxicomanie, violence, suicide, dit-elle. Préserver leur langue et les aider

à se la réapproprier, cela vise également à redonner à ces populations une fierté qui leur manque.»

Une cruelle équation

Fierté, oui, mais à Sorosoro on pense aussi que le plan de sauvetage linguistique qui l'anime va plus loin qu'une encyclopédie et une télévision en s'inscrivant dans une logique de développement. À condition que «tout notre travail de documentation soit diffusé gratuitement à tous, mais également renvoyé dans les communautés qui font vivre ces langues», dit-elle, taradée par cette idée de préservation linguistique depuis son plus jeune âge.

«En Bretagne, dans les années 50, les gens ont arrêté de transmettre leur langue à leurs enfants. Conséquence: il y a un siècle, nous étions un million à la parler, contre 200 000 à peine aujourd'hui. On perd aussi 10 000 locuteurs par an sans avoir un taux de renouvellement suffisant pour être optimistes quant à l'avenir.»

Une cruelle équation qui place désormais ce parler régional, à l'identité fortement parfumée à la dentelle, dans la catégorie des «langues sérieusement en danger», selon l'UNESCO. Et qui va lui assurer une place de choix, on s'en doute, dans les bases de données en cours de construction de Sorosoro.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390